



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton		Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche, le 14 juillet 2019		<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp : 23 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	3 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	76/81
<b>Total des paris mutuels</b>	\$218,883				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Réunion de paddock prévue pour le 18 juillet, pour expliquer les nouvelles règles sur les stimulations, qui entreront en vigueur partout en Ontario dès le 1<sup>er</sup> août.
- Correction d'une erreur de programme : Course 8 - Le #7, "CHOREOGRAPHER", reçoit une réduction de 25% pour cette course, (réclamé pour \$10,000), et il pourra être réclamé pour \$12,500.

### Courses :

- Ted McDonald est exempté d'une course.
  - Stephane Lareau est exempté d'une course.
1. Enquête pour le #2, "MONTANAALASKA", (Michael Armstrong), qui a fait un bris avant le départ ; Mr Armstrong a signalé le fait qu'il manquait un protège-genoux ; l'examen du film a révélé qu'il avait les deux protège-genoux en place, alors que le #2 a fait le bris (il est arrivé pourtant avec de l'équipement brisé) ; le #2 a reçu un bon départ. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Le #3, "SOUTHWIND JERRY", a eu de l'équipement brisé (mors Buxton), après le poteau de 1/2 de mille et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Le conducteur du #1, "SHYTOWN SHADOW", (Emil Toth), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
5. Examen du bris par le #5, "GHIRARDELLI LINDY", (Richard Simard), qui est arrivé en 5<sup>ème</sup> position, avant le poteau de ¼ de mille. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Le #4, "ALACRITY", a eu de l'équipement brisé (mors Buxton), après le poteau de ¾ de mille et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
6. Enquête pour le #1, "STATE NEWS", (Matt Harvey), qui est arrivé en 2<sup>ème</sup> position, au sujet d'une potentielle interférence sur le #5, "MACH IMPACT", (Jacques Beaudoin), avant le poteau de ½ mille, quand le #1 s'est montré craintif par rapport à la construction du nouveau chronomètre électronique, dans l'enceinte près de la piste, et s'est dirigé vers le #5. Après avoir discuté avec les deux conducteurs (Mr Beaudoin a déclaré qu'il ne s'était pas senti coincé ni dérangé par le #1); il n'y a pas eu de placement, bien que les deux chevaux aient été inscrits dans la statistique avec interférences. Aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/FkW1xIGfeEs>

Nous avons discuté, en réunion, des changements aux nouvelles images du nouveau chronomètre électronique, présentement en construction, avec Peter Andrusek, le Directeur général, et il enlèvera les images et y apportera une couleur plus foncée, et ce, dans le but d'éliminer l'anxiété générée sur les chevaux quand ils mettent les yeux sur cette structure.

7. Rien à signaler.
8. Enquête pour le #6, "ROSE RUN SLIDER", (Jacques Beaudoin), qui est arrivé en 1<sup>ère</sup> position, au sujet d'une potentielle interférence sur le #7, "CHOREOGRAPHER", (Marie-Claude Auger), qui est arrivé en 5<sup>ème</sup> position, dans le dernier droit. Après avoir discuté avec les deux conducteurs (Mme Auger a déclaré que, si elle n'avait pas retenu son cheval, la roue du #6 aurait touché les pieds de son cheval) et après l'examen de la vidéo, on a déterminé que le #6 a en effet provoqué une interférence au #7, dans le dernier droit; le #6 a été placé en 5<sup>ème</sup> position (règle 22.09 de la CAJO).

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/P-eN2wm-qXY>

Le conducteur, Jacques Beaudoin, n'a pas respecté la règle 22.05.01 (a) de la CAJO, (il s'est incliné vers le #7, "CHOREOGRAPHER", dans le dernier droit, en obligeant le conducteur de retirer le cheval de cette position); il reçoit une suspension de trois jours de conduite (de 16 à 18 juillet, inclusivement) (SB 50947).

Le #8, "SURF REPORT", a eu de l'équipement brisé (a perdu un fer à cheval) après le départ et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

9. Rien à signaler.
10. Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course. Rien à signaler.

### Réclamations :

- 8 - Le #1, "LOOKIN ATA WINNER", (1 réclamation) pour \$10,000, par Ecuries GLD & Ferme TAG (Gerard Demers entraîneur).
- 8 - Le #3, "GALAGHER SEELSTER", (1 réclamation) pour \$10,000, par Steven &

- Beverly Leroux (S. Leroux entraîneur).
- 8 - Le #5, "SINGHAMPTON KENNY", (1 réclamation) pour \$10,000, par Gary McDonald & Raymond Lavergne (G. McDonald entraîneur).